

LOIRE Société

Des migrants ont trouvé refuge dans l'ancienne Poste de Solaure

Trop nombreux à la piscine de La Talaudière, certains migrants se sont installés, depuis dix jours, dans l'ancienne Poste de Solaure, à Saint-Étienne. Une occupation illégale constatée par un huissier. Les réfugiés craignent désormais une nouvelle expulsion.

Situés place Louis-Courier dans le quartier de Solaure, à Saint-Étienne, les locaux de l'ancienne Poste sont voués à la démolition, dans le cadre d'une opération urbaine menée par Saint-Étienne Métropole.

Le bâtiment était vide mais, depuis quelques jours, il a repris vie : il est occupé par plusieurs dizaines de familles de migrants.

Sous la menace d'une nouvelle expulsion

Contrairement à la piscine de La Talaudière, où les locaux ont été gracieusement mis à disposition par la municipalité depuis le 16 avril, les réfugiés ne sont pas vraiment les bienvenus dans ce second lieu d'hébergement de fortune au sein du territoire de Saint-Étienne Métropole. D'ailleurs, un huissier, à la demande de la Ville, n'a pas tardé (le 2 mai) à constater l'occupation illégale.

Désormais, les migrants et les associations qui les soutiennent depuis plus d'un mois, craignent une nouvelle expulsion.

« Des familles ont déjà vécu deux expulsions traumatisantes (Bourse du travail et la faculté), une troisième serait très pénible à vivre, témoigne une des membres du collectif des occupant-e-s de la Bourse du travail. » Laquelle dénonce l'attitude du gouvernement français : « C'est un drôle de visage de la France qu'on véhicule, ces personnes ont fui la guerre et la seule alternative qu'on leur propose : c'est la rue. La plupart d'entre eux ne comprennent pas et nous demandent "pourquoi vos politiques nous font ça ?". »

Des habitants solidaires

Ce qui réchauffe le cœur des



Sur la façade des anciens locaux de La Poste, des banderoles de bienvenue...
Photo Le Progrès/Christian GIL

militants citoyens et des réfugiés est la solidarité des gens du quartier : « Ils viennent nous apporter des produits alimentaires et de première nécessité. Une habitante, parent d'élève de Solaure, a même tracté pour organiser une chaîne de générosité afin d'aider les migrants. Une classe d'école du quartier est même venue leur rendre visite », détaille la jeune femme. Tandis qu'elle nous parle, des bénévoles déchargent tapis et autres cartons pour isoler les sols. « Malgré quelques petits chauffages électriques, ici il fait très froid, on se protège comme on peut. »

Les anciens guichets de La Poste ont été transformés en cuisine, café et thé apportent de la chaleur au corps transi par le froid. La membre du collectif est consciente que ce lieu (sans douche) n'est pas l'idéal pour le confort des mi-

grants, « mais c'est toujours mieux que la rue ». Le collectif de soutien déploye

re l'attitude de la mairie de Saint-Étienne et de la préfecture : « On leur a écrit, mais

REPÈRE

■ Déjà un mois d'errance

Depuis la fin de la trêve hivernale, le 31 mars, la vie des migrants, dont la plupart sont des demandeurs d'asile, est loin d'être un long fleuve tranquille à Saint-Étienne. Heureusement, ils peuvent compter sur le soutien sans faille de nombreuses associations (le collectif des occupant-e-s de la Bourse du travail, la Cimade, la Ligue des droits de l'Homme, Emmaüs), sans qui leur situation serait plus précaire qu'elle ne l'est. À la suite de l'occupation de la Bourse du travail et son évacuation, le 12 avril par les forces de l'ordre, une quarantaine de migrants ont été hébergés dans des hôtels par la préfecture. Mais autant de réfugiés s'étaient retrouvés à la rue. Le soir même, ils s'étaient installés à la faculté avant d'en être expulsés deux jours après. Depuis le 16 avril, la municipalité de La Talaudière leur a ouvert les portes de l'ancienne piscine. Face à l'afflux d'autres migrants, certains ont trouvé refuge dans l'ancienne Poste de Solaure.

pas de retour, zéro dialogue, zéro écoute », se lamente-t-il.

Christian GIL

Selon la préfecture, « le dispositif d'hébergement est toujours saturé »

Dans un communiqué, la préfecture de la Loire indique que pour la période de veille hivernale (du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019), 411 places d'hébergement ont été financées par les services de l'État, dont 120 destinées à des demandeurs d'asile. 1 188 personnes différentes ont été hébergées dans ce cadre pendant cette période.

Demandeurs d'asile : les 120 places occupées depuis janvier
« Cette année, l'État a largement eu recours aux places d'hôtels pour assurer l'hébergement des personnes vulnérables, à la fois sur les places généralistes et sur les places destinées aux demandeurs d'asile », précise le communiqué.

On apprend également que « cette période hivernale a surtout été marquée par un fort impact de la demande d'asile dans le département. En effet, les 120 places fléchées pour les demandeurs d'asile ont toutes été occupées dès la fin du mois de janvier. Les arrivées de personnes, dans le département de la Loire, ayant perduré et l'ensemble du dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile étant saturé, les dispositifs généralistes (hébergement, accueils de jour, maraude) ont rapidement été très fortement sollicités. Au 30 avril, malgré le maintien des 120 places exceptionnelles spécifiques, le dispositif d'hébergement est toujours saturé et ne permet pas l'hébergement de personnes supplémentaires. »